



10

Vérifier au prononcé

Examen Périodique Universel des Comores

Déclaration de

S.E. l'Ambassadeur Omar Hilale

**Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc**

Genève, le 31 Janvier 2014

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier Son Excellence Abdou Ousseni, Ministre de la Justice et des Droits de l'homme de l'Union des Comores pour la qualité de son exposé. Le Royaume du Maroc exprime son soutien aux efforts continus mis en œuvre par ce pays frère dans le domaine des droits de l'homme.

Le Maroc salue les réformes politiques importantes mises en œuvre par les Comores. La tenue d'élections libres et transparentes aux niveaux national et local en 2009 et 2010 a permis au pays de retrouver un climat apaisé, de renforcer sa stabilité institutionnelle et de promouvoir la paix civile.

A cet égard, nous relevons les efforts en cours visant à opérationnaliser la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés pour la rendre conforme aux principes de Paris. Nous appelons les bailleurs de fonds à appuyer les efforts des Comores pour renforcer les capacités de cette institution sur les plans techniques, humains et financiers aux fins d'une meilleure protection des droits de l'homme.

Le Royaume du Maroc note avec satisfaction les efforts des Comores pour assurer un accès universel à l'éducation à l'horizon de 2015, comme l'illustre la progression du taux net de scolarisation qui avoisine les 80%. Ces efforts méritent un accompagnement de la part de la communauté internationale.

Nous tenons également à souligner les efforts déployés par les Comores dans la lutte contre la précarité, la pauvreté et le chômage à travers la politique nationale de solidarité.

L'Union des Comores devient ainsi l'un des rares pays dans le continent à avoir adopté une politique ambitieuse visant la mise en place de filets sociaux ainsi qu'une couverture médicale généralisée pour l'ensemble des comoriens, notamment les catégories les plus vulnérables.

Le Maroc souhaiterait conclure en formulant les recommandations suivantes:

- 1- Poursuivre la réforme judiciaire afin d'améliorer l'accès à la justice en favorisant une meilleure couverture territoriale et en mettant à niveau l'administration pénitentiaire.
- 2- Continuer à prendre des mesures pour éradiquer la pauvreté et pour assurer un meilleur accès à l'éducation et aux soins de santé.
- 3- Mettre en place des programmes axés sur l'employabilité, l'entrepreneuriat et la micro-finance afin de permettre aux jeunes chômeurs une meilleure insertion dans le marché du travail.

Je vous remercie.